**Bourses de congrès internationaux PROTEO pour étudiantes et étudiants gradués et stagiaires postdoctoraux
Règlements et procédures**

**Article 1. Objectifs**

Les bourses de congrès visent à favoriser la participation active à des congrès d’envergure internationale des membres étudiants de PROTEO inscrits aux 2e et 3e cycles et des membres stagiaires postdoctoraux de PROTEO. Un congrès international est une rencontre où des participant.e.s provenant de différents pays se rencontrent pour échanger sur un thème défini. Participer à un congrès est une expérience profitable sur plusieurs plans (présentation de résultats scientifiques, acquisition de nouvelles connaissances, réseautage, culture).

**Article 2. Description des bourses**

Des bourses pouvant atteindre 2 000$ sont attribuées.

**Article 3. Admissibilité́**

* 1. Tous les membres étudiants PROTEO, sous la direction d'un membre régulier, inscrits à temps plein au 2e ou 3e cycle et tous les membres stagiaires postdoctoraux PROTEO inscrits à temps plein sont admissibles.
	2. Une personne candidate ne peut pas demander la bourse s'iel l'a déjà obtenue lors des deux années précédentes; ainsi, une personne candidate peut obtenir la bourse une fois par trois ans au maximum, pour un maximum de deux fois durant la totalité́ du parcours universitaire.
	3. Une personne candidate ne peut demander la bourse que si sa directrice ou son directeur de recherche a lu son dossier de candidature, a approuvé la demande, confirmé la pertinence du congrès dans le programme d’études de la personne candidate et s'engage à défrayer les frais restants pour la participation du candidat au congrès si la bourse ne couvre pas tous les frais, en accord avec l'estimé des frais donnés dans le formulaire de demande.

**Article 4. Documents requis**

* 1. Les documents suivants sont requis lors du dépôt de la demande en un seul fichier pdf.
		1. Lettre de motivation soulignant l'intérêt pour le congrès. Expliciter en quoi le congrès choisi se défini d’international. Maximum une page
		2. Formulaire de demande complété
		3. Copie du résumé (abstract) soumis ou à soumettre au congrès

4.1.4Description des travaux qui seront présentés au congrès. Inclure les parties suivantes : introduction, approche expérimentale, résultats, conclusion et perspectives. Maximum une page. Ne pas simplement copier ou traduire le résumé présenté au congrès. **La description doit être suffisamment claire et accessible pour que les membres du comité puissent comprendre le projet même s'ils ne travaillent pas dans le même champ de recherche.**

* + 1. Échéancier du projet de recherche montrant ce qui a été fait et ce qu’il reste à faire en revenant du congrès. L'échéancier doit également souligner la pertinence du congrès dans le cheminement du candidat. Maximum une page.
		2. Curriculum Vitæ scientifique. Maximum trois pages.
		3. Lettre de la directrice ou du directeur de recherche appuyant la candidature (requise pour les présentations orales seulement).
	1. Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.
	2. Le dossier peut être rédigé en français ou en anglais.

**Article 5. Dépôt de la demande**

* 1. Le dossier complet du candidat doit être envoyé par courrier électronique à PROTEO à l'attention de Marylou Meyer (proteo@uqam.ca) au plus tard le jour de la date limite. Un accusé de réception est envoyé aux personnes candidates à la réception de la demande. La directrice ou le directeur de recherche du candidat est contacté pour confirmer son approbation.
	2. Le congrès doit se dérouler dans l’année suivant le concours.

**Article 6. Composition du jury**

* 1. Le jury est composé d’au moins sept membres étudiantes, étudiants ou stagiaires postdoctoraux PROTEO et d'une personne observatrice externe (membre régulier) de façon à éviter tout conflit d'intérêt. Tous les évaluatrices et évaluateurs doivent provenir de différents laboratoires, dans la mesure du possible.
	2. Les membres du jury proviennent, si possible, de groupes de recherche, de programmes, de facultés et de lieux de travail différents.
	3. Les membres du jury doivent être à l’aise à la fois en français et en anglais.
	4. Au moins un des membres du jury est, si possible, sous la direction d'un membre associé de PROTEO.
	5. L'observateur externe au jury ne participe pas au vote, mais possède un droit de parole sur demande du jury et permet donc une transparence accrue du processus de sélection ainsi que l'amélioration des procédures de sélection des boursiers.

**Article 7. Évaluation des demandes et critères de sélection**

* 1. À la réception des demandes, le jury est chargé d'évaluer les différents dossiers et de remettre les résultats au plus tard un mois après la date limite de dépôt des demandes
	2. Afin d'évaluer des dossiers, le jury est tenu de se baser sur les critères suivants :
		1. Intérêt démontré dans la lettre de motivation et par la présentation du dossier
		2. Pertinence du congrès dans le cheminement du demandeur
		3. Qualité des travaux présentés et du résumé proposé au congrès et rayonnement de PROTEO
		4. Excellence de la candidature, qualité du CV scientifique
		5. Besoins financiers
		6. Effet levier de l’attribution de cette bourse pour l’obtention d’autres distinctions
	3. Les membres du jury doivent remplir une grille d’évaluation pour chaque candidat avant la rencontre pour l’attribution, voir l’Annexe 1.
	4. Les décisions sont prises de manière collégiale par les membres du jury, en se basant sur les grilles d’évaluation mais sans y être limitées. Les personnes représentantes étudiantes tranchent en cas de désaccord.
	5. Tout membre du jury en conflit d'intérêt pour une demande devra quitter la salle durant les discussions sur le dossier en question.
	6. La décision du comité d’évaluation est finale et sans appel.

**Article 8. Attribution de la bourse**

* 1. Si une demande est jugée inappropriée à l’unanimité par le comité évaluateur, elle peut être rejetée, et ce, même si le nombre de candidatures est inférieur au nombre de bourses disponibles (pas d’attribution par défaut de bourse). Les bourses en excès sont reportées au concours suivant
	2. À chaque concours, au plus deux bourses sont remises par groupe de recherche, sauf dans l'éventualité où moins de sept demandes ont été déposées.
	3. Une personne candidate de chaque catégorie (maîtrise, doctorat, postdoctorat) est favorisé pour l’attribution des bourses.
	4. Les résultats du concours sont publiés par courriel via une personne représentante étudiante de PROTEO.

**Article 9. Remise de la bourse**

Le versement de la bourse se fait sur présentation d'une preuve d'inscription au congrès et de pièces justificatives des dépenses (jusqu'à un total de 2 000$), et selon les modalités fixées par PROTEO une fois le congrès passé. Cependant, il est possible d’obtenir, sur demande, une avance de fonds.

**Article 10. Accès aux dossiers**

Tout dossier déposé est confidentiel et seul le jury y a accès. Les copies des dossiers sont détruites après chaque concours.

**Annexe 1. Grille d’évaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Grille pour l’évaluation des candidat.e.s | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| Intérêt démontré par la lettre de motivationPrésentation et sérieux du dossierProgression logique de l'argumentation Qualité de la langue (orthographe, grammaire)  | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 |
| Pertinence du congrès dans le cheminement du candidat (moment approprié pour un congrès, retombées positives pour le candidat,)Prestige, thème et dimension internationale du congrès  | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 |
| Qualité des travaux présentés et du résumé proposé au congrès et rayonnement de PROTEO Clarté du projetIntérêt du projetCaractère novateur et originalité des travaux présentés Type de présentation (une présentation orale est favorisée)  | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 |
| Excellence de la candidature et qualité du CV scientifiqueProduction scientifique (publications, congrès)Distinctions (bourses de formation, bourses au mérite, prix de présentation) Dynamisme et implications étudiantes  | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 |
| Besoins financiers (le congrès est-il dispendieux, la bourse est-elle absolument nécessaire?) Budget réalisteAutres sources de financement  | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 |
| Effet levier de l’attribution de cette bourse pour l’obtention d’autres distinctionsCe n’est pas une prime à la médiocrité mais une aide aux candidats excellents qui, pour des raisons hors de leur contrôle, n’ont pas beaucoup de chance d’obtenir d’autres bourses, par exemple : * programme d’études difficile
* situation personnelle, âge ou nationalité limitant l’éligibilité à d’autres programmes de bourses
* niveau d'études
 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 | /10 |
| Total |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |